Problématiques abordées par les collègues lors de l'audience

Remise en cause de l'autorité fonctionnelle de la direction d'école

- ATSEM du soir sous la direction et l'autorité unique du CLAE.
- Directrice-teurs accaparé-es par des tâches administratives de gestion des plannings des ATSEM au détriment de l'animation de l'équipe pédagogique
- Ingérence sur le temps scolaire : réorganisation des plannings des ATSEM en cas d'absence par le directrice-teur CLAE, critique des choix des équipes enseignantes par l'équipe CLAE.
- Relations parfois très compliquées avec le CLAE, négociations incessantes, qui créent de l'usure et du conflit
- Inégalités entre les écoles et donc entre les élèves car le cadre de la Charte des métiers n'est pas appliqué partout de la même manière.

Conséquences sur la sécurité, l'hygiène et les besoins des enfants

- Remise en cause du plan Vigipirate
- Exercice incendie
- Besoins physiologiques pas toujours assurés (enfants pas changés...)
- Réveil anticipé
- -Temps pendant lesquels la sécurité des élèves n'est plus assurée (surveillance de cour, couloirs, montée dans le bus...)
- Hygiène dans les classes

Conséquences de la réforme sur les apprentissages des élèves (et sur les conditions de travail des enseignant-es)

- Difficultés dans la mise en œuvre des programmes (atelier langue orale)
- Activités dites "salissantes" déconseillées par la mairie l'après-midi
- Abandon de certains projets nécessitant une stabilité de l'ATSEM sur l'année (danse, théâtre) et parfois des sorties (ludothèque, bibliothèque) si l'ATSEM de la classe termine à 15h.
- Fin des décloisonnements lorsque les enseignant-es surveillent la sieste pendant la réunion hebdomadaire des ATSEM